



Dans le dernier numéro de notre journal, je vous avais fait part du dépôt d'un dossier de subvention auprès de notre Conseil Départemental concernant notre projet « Les Eraines ».

Après de longues négociations, j'ai le plaisir de vous annoncer qu'il vient d'aboutir et que la subvention nous est octroyée.

Nous avons également déposé un dossier en Préfecture afin d'obtenir un complément de financement au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

Ce projet important pour notre commune va donc pouvoir entrer dans sa phase de conception.

Je vous en rappelle le contenu :

- Construction de trois cabinets médicaux et de deux logements de type F3 à l'étage.
- Finalisation du parking actuellement très dégradé.
- Route d'accès et réseaux pour la desserte du bâtiment.

Il s'agit d'un aménagement essentiel pour notre village, qui nous donne toutes les chances de pérenniser nos services médicaux de proximité.

Le choix de l'architecte est en cours, la conception sera étudiée en commission élargie à tout le conseil municipal.

Dès que nous aurons l'ébauche, je vous la présenterai lors d'une réunion publique afin de pouvoir répondre à toutes vos questions sur ce projet qui nous concerne tous.

La construction de la nouvelle cuisine de la salle polyvalente a débuté le 23 septembre 2015. Le marché concernant les deux logements de l'immeuble «Le Clos Moreau» arrive à son terme, les travaux devraient commencer en début d'année 2016.

Dans un autre registre, le dispositif 'Voisins Vigilants' est désormais actif et nous pouvons nous féliciter d'avoir une forte participation qui témoigne de l'intérêt que vous portez à notre village. Ce dispositif sera probablement complété par une vidéo protection des principaux lieux publics de notre commune. L'étude est en cours, la décision se fera en fonction de l'obtention des subventions.

En ce qui concerne l'assainissement de la rue de Liancourt, nous avons achevé l'achat des terrains permettant son tracé (opération en cours depuis...1998!).

Malheureusement, nous n'avons pas obtenu de subvention de la part de l'Agence de l'Eau qui jusqu'alors participait à hauteur de 30%. Il nous a été répondu qu'il n'y avait pas de budget pour ces opérations...encore un désengagement!! Nous représenterons néanmoins le dossier car il est anormal de ne pas être accompagné pour de tels équipements. Mais dans tous les cas, nous réaliserons cette dernière tranche de notre assainissement qui a trop attendu.

Conformément à la réglementation, nous avons réalisé une étude sur l'accessibilité de nos bâtiments publics.

En finalité cela représente un coût de 52 000€ à répartir sur un calendrier de travaux qui s'échelonne jusqu'en 2021.

L'éclairage public de la rue de Sacy-le-Grand a été remis aux normes par l'installation de nouveaux candélabres moins consommateurs d'énergie pour un budget de 16 352€ sur lequel nous avons bénéficié d'une subvention au titre de la DETR de 40%.

Je ne manquerai pas de vous informer de l'évolution de ces dossiers, que j'aborderai en détail lors des vœux de la municipalité (le 15 janvier).

D'ici là, je vous rappelle que je suis présent chaque jour en mairie afin de répondre à vos préoccupations.

Je remercie celles et ceux qui ont signé la pétition contre la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités locales.

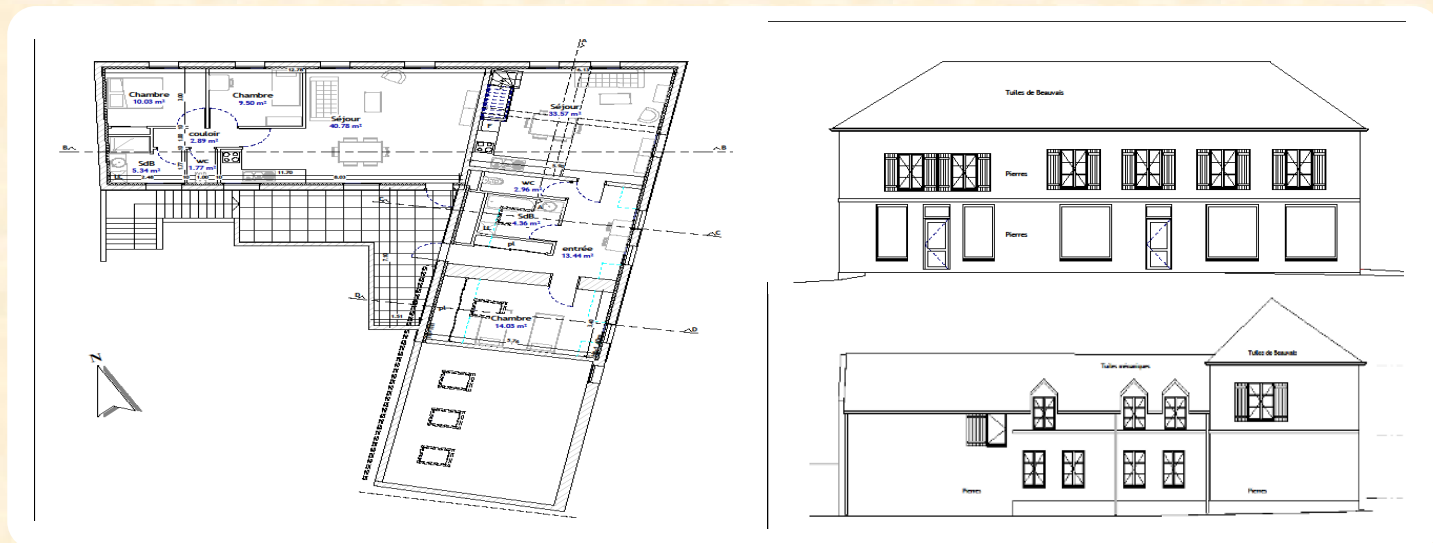
Pour Cinqueux, cela représente, à ce jour, 84 165€ et la baisse va se poursuivre jusqu'en 2017.

Que deviendront nos communes sans ressources? On nous incite aujourd'hui à augmenter massivement nos impôts locaux afin de pallier le désengagement de l'Etat : c'est inadmissible. Pour cette année encore nous n'avons pas changé nos taux communaux...

Le maire, Philippe Barbillon

LES DEUX APPARTEMENTS AU DESSUS DU « PANIER GOURMAND »

L'aménagement de l'étage de l'immeuble dit du « Clos Moreau » est entré dans sa phase de réalisation. L'autorisation de travaux a été obtenue pour deux logements de type F3, environ 70 m² chacun. Le marché est en cours de publication. Cette opération permettra de valoriser le patrimoine communal : les loyers viendront compléter le budget municipal.



PLAN ZÉRO PHYTO



Avec la loi du 6 février 2014 interdisant l'usage de pesticides dans les espaces verts publics à partir de 2020, la marche vers le « zéro phyto », enclenchée notamment par le Grenelle de l'Environnement, dispose désormais d'un calendrier et d'un cadre législatif. C'est un pan entier de l'aménagement de nos villages qui est concerné par ce virage (voirie, bâtiments, espace public...). Avec bien sûr, à la clé, un impact positif non négligeable sur l'eau et les milieux naturels. Bien sûr, la France demeure le premier consommateur européen de pesticides, et le 3^e mondial. L'objectif du Plan Ecophyto, élaboré lors du Grenelle de l'environnement, d'une réduction de 50 % de l'usage des produits phytosanitaires sur l'ensemble du territoire national à l'horizon 2018, paraît, dans ce contexte, difficile à atteindre. Et pourtant, avec le vote de la loi interdisant définitivement leur usage en 2020, toutes les communes devront s'y mettre. Et ce n'est pas une mince affaire, tant cela bouscule les habitudes des administrés, pas forcément enchantés, de voir réapparaître la végétation « naturelle » dans les espaces publics.

Même si les solutions alternatives de désherbage écologique existent, comme le désherbage thermique, elles représentent de nouvelles dépenses insupportables pour les communes rurales lorsque les dotations et les aides de l'Etat demeurent en constante diminution.

De plus, à ce jour, force est de constater que notre commune n'a pas dans l'immédiat les moyens budgétaires d'entretenir et de restaurer le revêtement de ses trottoirs.

Dans l'intérêt général et en vertu de l'intérêt communal, chaque habitant de Cinqueux ne devra-t-il pas désormais participer à l'entretien de son « bout de trottoir », qu'il soit propriétaire ou locataire ? L'objectif est aussi de permettre aux agents communaux de se concentrer sur le désherbage naturel des plates-bandes et des massifs municipaux qui demandent d'ores et déjà beaucoup plus de temps et d'attention.

Mais outre l'entretien et le désherbage de nos trottoirs, pourquoi n'en profiterions-nous pas pour embellir nos façades et nos rues à l'instar de nombreux villages fleuris ?

La nouvelle association de Cinqueux, l'AECC, se propose d'accompagner et d'aider celles et ceux qui souhaiteraient se lancer dans cette démarche de fleurissement.

En vue d'améliorer la sécurité sur nos routes, un « stop » sur la rue Yvonne Drouin en direction de Rieux a été créé. Veuillez à respecter cette nouvelle signalisation.



Pour les plus nostalgiques, vous remarquerez que la sonnerie de l'ancienne mairie a repris ses fonctions cet été.

Appréciez son tintement!

Associations à la une

(articles transmis par les associations et mis en page par la municipalité)

AECC* des fleurs partout!

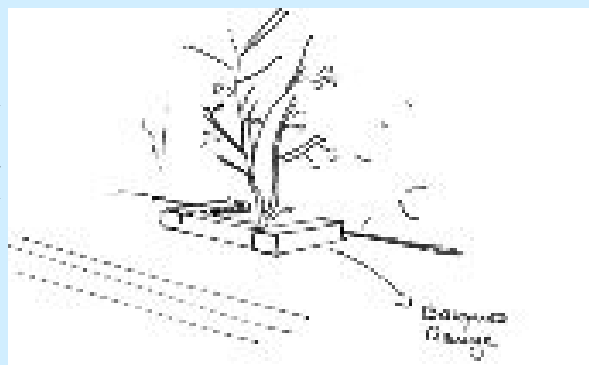
(Association Eglantines, Cerises et Colapuis)

Un des objectifs de l'AECC est d'encourager les Cinquatiens à fleurir leur village. En accord avec la municipalité, voici la démarche technique qui permettra d'embellir votre façade tout en respectant le cahier des charges.

1) Plantation dans le sol



Libérer un rectangle de 25 cm par 35 cm, (si besoin découper le bitume) afin d'installer la plante grimpante (rosier, clématite...). Puis matérialiser cet espace à l'aide de trois briques le long du mur en respectant le schéma ci-contre :



2) Palissage

Pour les plantes grimpantes, il est nécessaire d'installer un palissage (treillage métallique ou en bois) afin de les maintenir au plus près de la façade.

Une commande groupée de rosiers, réservée aux adhérents de l'AECC a eu lieu le jour de la fête des associations.

Parallèlement nous avons répertorié un certain nombre de lieux dans Cinqueux, que nous proposons de paysager et de fleurir. Pour ce faire, lors de la fête des associations des personnes se sont inscrites sur le stand pour faire une promesse de dont de plantes vivaces (plantes que nous avons réceptionné en octobre).

Avant toute plantation sur votre trottoir, nous vous proposons de nous contacter par email afin de concrétiser votre projet:
aecc357@gmail.com

L'atelier « Au gré du fil »



La 2^{ème} année d'activités de l'atelier « Au gré du fil » se termine. 32 adhérentes sont inscrites, et 22 à 25 y participent chaque mercredi après-midi et chaque 2^{ème} samedi du mois.

Nous réalisons des ouvrages en patchwork et en points comptés .

Cette année, un quilt mystère (coaché tous les mois par une responsable de France Patchwork) nous a enthousiasmées . Et un ouvrage collectif en points comptés est commencé. Tout ceci pour une prochaine exposition dans notre village.

Suite à une journée de l'amitié à Cinqueux en mars, un article est paru dans « Les Nouvelles du patchwork de l'été 2015 » (journal national de France Patchwork).

Notre club est reconnu et Cinqueux connu des lectrices de cette revue ! Le club est empreint de joie et d'amitié et témoigne d'une très grande cohésion. Au milieu du travail assidu, nous profitons néanmoins de moments de détente .

Nous avons eu la joie de fêter en mai les 80 ans d'une adhérente très active !

Nous préparons activement le marché de Noël du 6 décembre.

AMITIÉ ET LOISIRS

Vous êtes retraités, vous aimez les jeux de société ou vous ne voulez plus rester seuls, alors venez nous rejoindre chaque jeudi après midi.

Nous organisons des repas, simples pour en garder le caractère convivial. (Chacun paie son écot). Des sorties aussi. Au mois de mai, nous sommes allés à Crèvecœur le Grand chez Didier, le vannier qui nous a parlé de son métier : rénovations et créations.

Ses jolis paniers ont tenté plusieurs dames !!

Après un passage au restaurant, direction la fromagerie au hameau de Choqueuse où se fabrique encore de façon artisanale le Bray qui se décline en plusieurs saveurs. Une dégustation avec un verre de cidre a terminé la journée. N'oublions pas le loto du mois de mars (pas loin de 200 personnes). Les plus chanceuses sont reparties avec un lot ou un bon d'achat. Rendez-vous en 2016.



Alors si le dynamisme de notre équipe vous tente... nous serons ravis de vous accueillir.

UN BEAU SUCCÈS POUR LA PREMIÈRE NUIT DES MUSÉES ORGANISÉE PAR L'ASPC.

Le 16 mai dernier de 14h à minuit, les Cinquatiens étaient invités à (re)découvrir leur église bientôt millénaire lors de la nuit européenne des musées.

Pour l'occasion les artistes Cinquatiens ainsi que les enfants des écoles se sont mobilisés aux côtés de l'ASPC pour donner à cet événement une belle coloration culturelle. Vous avez ainsi pu découvrir les sculptures sur bois d'Arnaud Simon, celles en pierre d'Aurélien Gouzy et celles en métal d'Andrew Wilson. Côté peintures, Albane Ferry, Claude Defrance, M. et Mme Mulot, Daniel Taghon et Brigitte Glottin nous ont fait partager leur production. Beau mélange de styles et de sensibilités.



Les enfants des écoles n'étaient pas en reste : ils nous ont proposé une belle fresque exprimant le passage de la campagne à la ville ainsi que des dessins créés à partir d'œuvres découpées de grands peintres. Beau travail! Un grand merci à eux et à leur institutrice pour leur mobilisation. Les visiteurs ont également eu leur mot à dire : une grande fresque, finalement trop petite au regard de l'engouement qu'elle a suscité, a permis à nos dessinateurs (petits et grands !) de s'exprimer.

A 20h30, nos trois cloches se sont mises à sonner à la volée, tirées à la corde. Quel plaisir de les entendre ainsi, nous avons redécouvert leur véritable timbre, celui que ne sont pas capables de retransmettre de simples marteaux. Point d'orgue et instant « émotion » de cet événement : l'éclairage de l'église à la bougie. Une ambiance magnifique qui nous a tous émerveillés dans une ambiance apaisée. Plébiscitées, nos trois babillardes se sont remises à sonner !



A LA DÉCOUVERTE DE NOS 2 LAVOIRS ...

Dimanche 20 septembre les Cinquatiens avaient rendez-vous avec leur patrimoine. L'ASPC a choisi cette année de mettre en lumière nos deux lavoirs à l'occasion de deux randonnées découvertes qui ont réuni près de 100 personnes. Merci à tous les participants. Pour permettre à chacun de découvrir nos lavoirs, l'ASPC travaille au balisage de cette randonnée. Première étape d'un balisage des chemins de Cinqueux ?

Rendez-vous l'année prochaine pour une randonnée découverte du marais de Cinqueux. Nous vous savons nombreux à vouloir les découvrir.



INFOS DU COYOTES COUNTRY CLUB DE CINQUEUX

L'association Coyotes Country Club de Cinqueux a repris ses cours de Line Dance Country.

Vous pouvez nous rejoindre : **le premier cours est gratuit !**

Vous voulez tout de suite intégrer le cours ? **les jours & horaires de débutant sont :**

Le mardi : Salle du Parvis – Parking de l’Eglise – Rue Yvonne Drouin 60940 Cinqueux : de 10h30 à 11h45
Et/ ou

Le mercredi : Grande Salle polyvalente – Espace Maurice Guerlin - Cinqueux: de 19h20 à 20h35

*Note : vous pouvez venir à 1 ou 2 cours par semaine, c'est vous qui choisissez !
(nous organisons aussi de nombreux stages, des bals, des démonstrations)*



STAGE SPECIAL IRLANDAISES : le dimanche 06 mars 2016
de 9h15 à 12h15 et 13h15 à 16h15

Le SAMEDI 18 JUIN 2016 : Repas froid le samedi midi suivi d'un après-midi dansant country line dance jusque 22h

Le DIMANCHE 19 JUIN 2016 : après-midi guinguette de 13h30 à 19h00

Pour tous renseignements contactez :

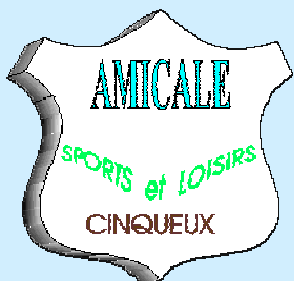
Corinne : 06 12 45 38 63 - Dominique : 06 31 71 08 92

Sergine : 06 73 56 03 45

site <http://coyotescountryclub.wix.com/cinqueux>



Brocante 2015



64 exposants ont exposé malgré la pluie qui a gâché un peu la journée.

Un jeu gonflable a ravi les enfants jusqu'à 11h00.

Le Forum des Associations était présent avec les associations comme chaque année.
Nous vous donnons rendez-vous pour la prochaine brocante et Forum le dimanche 11 septembre 2016.

Marché de Noël 2015

Les deux salles de l’Espace Maurice Guerlin seront occupées par les 28 exposants qui sont déjà prêts à vous recevoir le dimanche 6 décembre 2015 ainsi que le Père Noël.

Restauration sur place (crêpes et galettes).

Comme l’an passé le Téléthon sera présent.

Dimanche
6
Décembre

28 Exposants sur 2 salles
Animations enfants
Père Noël

Marché de Noël

AMICALE CINQUEUX

AFMTELETHON 2015

Espace Maurice Guerlin
Rue de Itancourt

Restauration et buvette
Crêpes et galettes

10 H à 18 H

www.sites.google.com/site/amicalecinqueux

Vivre ensemble



STATIONNEMENTS DANGEREUX : nous vous rappelons que pour la sécurité de toutes et de tous (piétons, poussettes, handicapés, randonneurs...), des emplacements prévus pour le stationnement sont à respecter. Les accidents de la route n'arrivent pas qu'aux autres.

BRUITS ET UTILISATION DES ENJINS À MOTEUR: vous aimez la tranquillité qui règne dans le village. Soyez respectueux des horaires d'utilisation des engins à moteur.



Arrêté municipal du 14 juin 1998 :

Les jours ouvrables de 08 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h 30
et les Dimanches et jours fériés de 09 h 30 à 12 h 00.

SPA : après la délibération du conseil municipal du 22 juin 2015, il est à rappeler que nous avons passé une convention avec la SPA de Compiègne et qu'elle représente un coût de 1,11€ par habitant soit 1740.48€ par an. Il a également été convenu que pour tout animal errant, la commune se réserve le droit de facturer un montant de 30€ à leur propriétaire pour les frais de capture, de garde et de transport.



COLLECTE DES DÉCHETS VERTS : elle se pratique une fois tous les 15 jours à partir du mois d'avril et prend fin en octobre. On ne doit pas dépasser 1m³ par foyer.

Cette compétence est sous la responsabilité de la Communauté de Commune des Pays d'Oise et d'Halatte et ne dépend pas de la municipalité.

Le nouveau calendrier de ramassage devrait vous parvenir d'ici mars 2016.

ENTRAIDE : nous vous informons qu'une plateforme d'accompagnement et de répit est à votre disposition. Elle concerne les aidants et les aidés souffrant de la maladie d'Alzheimer ainsi que des maladies apparentées. Elle propose des activités ressources et des solutions de répit.

Ce dispositif de soutien vous aidera à gérer au mieux la situation.

Pour plus de renseignements contactez le 03 44 73 85 37 ou rendez vous au 1 rue Marcel Cachin à Liancourt.



PERMANENCE JURIDIQUE : Maître Karim Boudenne, (ancien habitant du village) avocat à Creil, vous propose une brève consultation gratuite en mairie pour vous apporter aide ou conseil à vos soucis juridiques.

Pour le joindre, contactez la mairie et il vous recevra aux heures d'ouverture.

FÊTE DES VOISINS

Depuis plusieurs années, les habitants de la rue de la Saune organisent une 'fête des voisins'.

Cette année encore, ce fut un réel succès.

Nous sommes tous pris par nos activités quotidiennes et se retrouver pour un moment de convivialité permet à chacun de faire connaissance avec ses voisins les plus proches. Encourageons ce genre d'initiative qui participe à la qualité de vie que nous souhaitons pour notre commune!

« Chapeau » à vous tous....d'autant que c'était le thème de cette année.



La Gymnastique Volontaire et le club Amitié et Loisirs rendent hommage à Claudette Duplaquet



La Gymnastique Volontaire rend hommage à son ancienne présidente Claudette Duplaquet qui nous a quitté trop vite.

Nous évoquons quelques souvenirs :

- Présidente pendant 25 ans de 1982 à 2007, elle nous a fait participer à de nombreuses sorties et à de mémorables « soirées choucroute »
- En 1997, pour fêter les 20 ans du club et ses 20 ans de bénévolat, Claudette a reçu le trophée de la municipalité, remis par M. Moriconi et 10 ans plus tard pour les 30 ans, en 2007, par M. Courtial, notre député. Claudette restera dans nos pensées et laissera le souvenir d'une personne toujours présente, dynamique et ouverte à tous.

Amitié et Loisirs fût créé en 2004 par Claudette et un groupe d'une dizaine de personnes. Aujourd'hui nous sommes 33.

Claudette a pris la présidence du club en janvier 2012 où elle a participé activement à son bon fonctionnement, toujours avec bonne humeur et sourire, chaque jeudi. Jeux, goûters, repas mensuels, sorties à l'extérieur (2 fois par an) organisation de notre loto annuel...

Son départ prématuré nous a plongé dans une profonde tristesse. Nous garderons de Claudette le souvenir ne personne toujours à l'écoute des petits problèmes de tous et toujours ouverte à toute nouvelle suggestion concernant le club. Elle va beaucoup nous manquer et restera une figure marquante au sein de l'association Amitié et Loisirs.

HABITANTS À LA UNE :

Paul et Claire Lemaire : champions de natation



Respectivement 23 et 19 ans, ils sont originaires de Cinqueux depuis 1998. Ils mettent notre village à l'honneur grâce à leurs victoires au niveau national et international.

Ils ont gagné tous deux des médailles aux championnats de France junior.

De plus, Paul est vice champion de France toutes catégories au 200m papillon et 4ème au 50m papillon juste derrière Florent Manaudou.

Tous les deux fréquentent l'équipe de France de natation.

Prochaines étapes : les championnats du monde universitaire en Corée du Sud et la coupe de France du 5 km toutes catégories à Compiègne.

Nous leur souhaitons une bonne continuation.



BIENVENUE

Monsieur le maire et son conseil municipal tiennent à souhaiter la bienvenue à Monsieur Bruno LECAILLE, directeur de notre école suite au départ en retraite de Madame Sylvie COLLERY, à Madame Ingrid MASSIAS, professeur des écoles des MS/GS en remplacement de Madame Annick BOMPIERRE, ainsi qu'au Père Georges de BOGLIE, notre nouveau prêtre, qui nous fait l'honneur d'être Cinquatien en habitant notre presbytère.



NOVEMBRE

- * 7 : Soirée dansante déguisée / comité des fêtes
- * 11 : Cérémonie officielle de l'armistice / municipalité
- * 19 : Repas des anciens / municipalité



DECEMBRE

- * 6 : Marché de Noël / Amicale sports et loisirs
- * 18 : Noël des écoles et vin chaud / municipalité
: Défilé du Père Noël / comité des fêtes
: Stand pâtisserie / ASPEC

